

**Commune de SILLY SUR NIED**8 rue de l'Ecole  
57530 SILLY SUR NIED**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

**Séance du 17 décembre 2014 à 19h00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

M. Serge WOLLJUNG, Maire

**N° de délibération**  
D2014-09-02**Nombre de conseillers**

- En exercice 15
- Présents 14
- Absents exc. 1
- Absents 0
- Votants 15

**Date de convocation**  
11 décembre 2014**Objet**  
**Mise en place du**  
**dispositif**  
**« Participation**  
**citoyenne »****Date d'affichage**  
18 décembre 2014**Etaient présents**

M. WOLLJUNG S.	M. POINSIGNON G.	M. MARION J.
M. OLEKSIUK N.	Mme LUBNAU D.	Mme BOULANGE R.
Mme PIQUEMAL A	M. GIRARD G.	Mme DAUMAIL M.
M. MULLER J.-M.	M. FALLITO G.	M. MARTIN M.
Mme MARTIGNON S.	Mme PREVOT N.	

**Etaient excusés :**

Mme CAISSUTTI Claudie : Pouvoir à M. OLEKSIUK Nicolas

**Mise en place du dispositif « Participation citoyenne »**

Face au sentiment croissant d'insécurité parmi les habitants de Silly-sur-Nied et suite au rapport du gendarme MARTYNIUCK, référent sécurité, sur la sécurité dans le village, la municipalité, en partenariat avec la gendarmerie de Courcelles-Chaussy, souhaite mettre en place le dispositif « Participation citoyenne ».

Ce dispositif s'appuie sur la vigilance des voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Les voisins manifestent leur esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité.

Le dispositif « Participation citoyenne » vise à :

- rassurer la population ;
- créer des liens entre les habitants d'un même quartier ;
- améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance d'appropriation ;
- accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

Plusieurs personnes se sont déjà portées volontaires pour être référents (ou coordonnateurs) dans leurs quartiers.

Le Conseil municipal,

Après délibération et à l'unanimité :

**Article 1 :** Autorise le Maire à engager toute démarche nécessaire à la mise en place du dispositif « Participation citoyenne », à savoir :

**Commune de SILLY SUR NIED**

8 rue de l'Ecole  
57530 SILLY SUR NIED

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**République française**

- Finaliser la liste des candidats référents ;
- Faire valider la candidature de ces coordonnateurs par les autorités compétentes ;
- Organiser une réunion publique de présentation de la démarche ;
- Mettre en place une signalétique à l'entrée de la commune et faire connaître le dispositif par tout moyen de communication.

Fait à Silly-sur-Nied, le 17 décembre 2014

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied

